

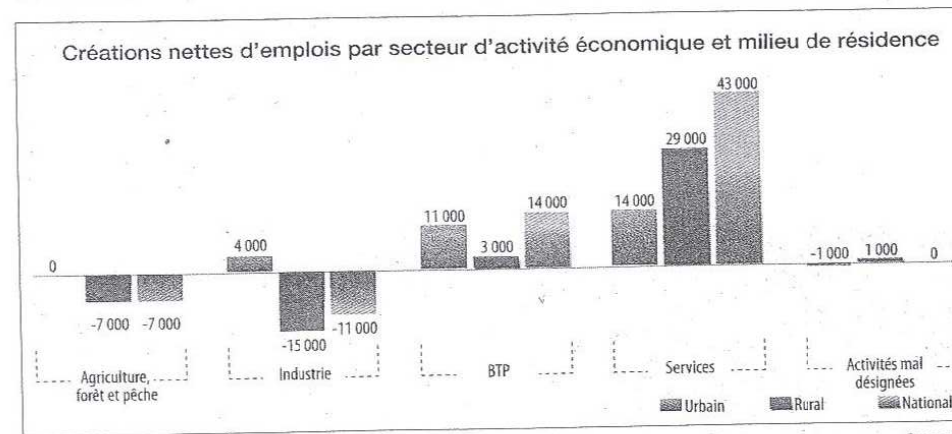
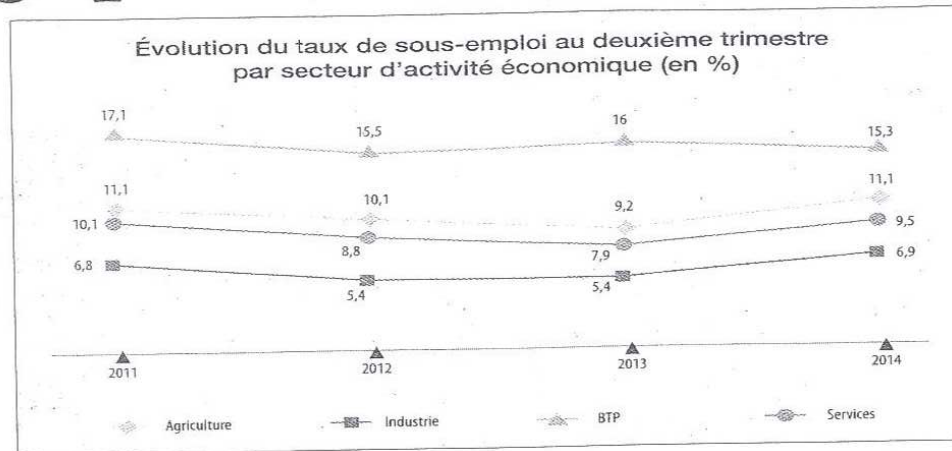
Le taux de chômage pointe à 9,3% à fin juin

Le Maroc compte plus de chômeurs face à une population active qui augmente sans qu'elle soit contenue par des créations d'emplois suffisants. De même, les emplois créés sont précaires. Tels sont les principales conclusions des derniers chiffres du marché du travail au deuxième trimestre 2014.

Le Maroc compte plus de chômeurs. Entre le deuxième trimestre de 2013 et la même période de 2014, le nombre de chômeurs est en augmentation de 65.000 personnes (39.000 en milieu urbain et 26.000 en milieu rural) pour atteindre 1.114.000 personnes, selon le HCP. Résultat : le taux de chômage enregistre un accroissement de 0,5 point, passant de 8,8% à 9,3%. En milieu urbain, ce taux est passé de 13,8% à 14,2% et en milieu rural de 3,2% à 3,6%. Parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans, il a été de 19,2% au lieu de 18,4% et parmi les détenteurs de diplômes, de 16,9% au lieu de 15,8%. Le chômage est à 27,8% le fait de licenciements ou de mises à l'arrêt de l'activité des établissements employeurs, précise le HCP dans sa dernière note d'information relative à la situation du marché du travail au deuxième trimestre 2014. Par ailleurs, 39.000 postes d'emploi ont été créés par l'économie marocaine (28.000 en milieu urbain et 11.000 en milieu rural). Ces nouveaux postes d'emploi constituent le solde entre la création de 57.000 postes (43.000 par le secteur des services et 14.000 par celui des BTP), et la perte de 18.000 autres postes, dont 11.000 dans le secteur de l'industrie y compris l'artisanat et 7.000 dans l'agriculture, forêt et pêche. La population active âgée de 15 ans et plus a atteint, au cours du deuxième trimestre de 2014, quelque 12.005.000 personnes, soit une hausse de 0,9% par rapport au deuxième trimestre de 2013 (+1,1%

en milieu urbain et +0,7% milieu rural). Le taux d'activité a diminué de 0,3 point, passant de 49,2% à 48,9%. Dans ce cadre, 28.000 postes d'emplois rémunérés ont été créés au cours de la période, résultat d'une création de 55.000 postes en milieu urbain et d'une perte de 27.000 en milieu rural. L'emploi non rémunéré, composé principalement d'aides familiales, a enregistré une baisse de 27.000 postes en zones urbaines et une hausse de 38.000 postes en zones rurales, soit au total 11.000 postes d'emploi créés. Pour sa part, l'analyse des données sur le sous-emploi, en tant que deuxième principale composante de la sous-utilisation de la main d'œuvre, révèle que le volume des actifs occupés en situation de sous-emploi a augmenté entre les deux périodes. Ils ont été 965.000 de plus, pour représenter 1.137.000 personnes (de 431.000 à 507.000 personnes dans les villes et de 534.000 à 630.000 dans les campagnes). Le taux de sous-emploi est ainsi passé de 8,9% à 10,4% (de 7,9% à 9,2% dans les villes et de 9,9% à 11,7% dans les campagnes). Selon le secteur d'activité économique, les personnes exerçant dans les BTP sont les plus touchées par le sous-emploi, et ce, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural (avec un taux de 15,3% au niveau national), suivies par celles travaillant dans le secteur de l'agriculture, forêt et pêche (11,1%). ■

Mohamed Amine Hafidi



Source : HCP

L'industrie perd 11.000 postes d'emploi

Le secteur de l'industrie, qui comprend aussi l'artisanat, a perdu 11.000 postes d'emploi, ce qui correspond à une baisse de 1% du volume d'emploi du secteur, contre une perte moyenne annuelle de 22.000 postes au cours des trois dernières années, souligne le HCP. De même, l'agriculture, forêt et pêche a connu la perte de 7.000 postes d'emploi, correspondant à une baisse de 0,1% du volume d'emploi du secteur, ce qui renoue

avec la tendance baissière qu'il a connu durant la période 2010-2012 (-52.000 postes d'emploi comme moyenne annuelle), et ce, après une création de 137.000 postes l'année dernière. En revanche, le secteur des services a créé 43.000 postes, ce qui correspond à un accroissement de 1% du volume d'emploi du secteur, contre une création moyenne annuelle de 80.000 postes au cours de la période 2011-2013. « Ces nouveaux

emplois sont le fait de la création de 23.000 postes par la branche du commerce de détail et réparation d'articles domestiques et de 19.000 par celle des services personnels», précise le HCP. De son côté, le secteur des BTP a connu la création de 14.000 postes, ce qui représente une hausse de 1,4% du volume d'emploi du secteur, contre une perte moyenne annuelle de 23.000 postes au cours de la période 2011-2013.